

APPEL À CANDIDATURES
BOURSES D'ÉTUDES FRANCE EXCELLENCE
DU MINISTÈRE DE L'EUROPE ET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
POUR ÉTUDIANTS GAZAOUIS

Campagne 2024-2025

1. Présentation du programme de bourses

Le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères ouvre une campagne spéciale d'attribution de bourses d'études pour des formations diplômantes de niveau L2, L3, master et doctorat, ou pour une année de remise à niveau linguistique en « *DU passerelle* », à destination d'étudiants gazaouis en Egypte ou en France pour l'année universitaire 2024-2025.

2. Durée de la bourse d'étude

La bourse d'étude France Excellence couvre une période d'un à trois ans en fonction de la durée de la formation diplômante :

- D'une année académique pour les étudiants inscrits en L3, de deux années académiques pour les étudiants inscrits en L2 ;
- D'une année académique pour les étudiants en M2, de deux années académiques pour les étudiants en M1 et/ou en formation pour obtenir le titre d'ingénieur ;
- Pouvant aller jusqu'à trois années pour les doctorants ;
- D'une année de remise à niveau linguistique pour les étudiants inscrits en « *DU passerelle* », qui poursuivront ensuite des études au niveau L2, L3 master ou doctorat.

Liens utiles pour trouver des formations en licence / master / DU passerelle :

<https://taughtie.campusfrance.org/tiesearch/#/catalog>

<https://cataloguelm.campusfrance.org/licence/#/catalog>

[DU passerelle](#)

3. Conditions d'éligibilité

- Être de **nationalité palestinienne** (les Français – y compris binationaux – ne sont pas éligibles) ;
- Avoir été inscrit dans un cursus universitaire à Gaza pour l'année 2023/2024 **et/ou** avoir eu sa résidence principale à Gaza *a minima* jusqu'au mois de septembre 2023 **et/ou** être étudiant dans des formations diplômantes en France ou en Egypte depuis 2024, consécutivement à une sortie de Gaza ;

- Avoir sa résidence en Egypte ou en France ;
- Avoir un projet académique clair et construit, en lien avec un projet professionnel.

La bourse s'adresse uniquement à des études de niveau licence, master, doctorat, et DU passerelle.

Cette bourse n'est pas cumulable avec une autre bourse pleine (Erasmus+ par exemple).

Le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères s'attache à promouvoir l'égalité femmes-hommes ; en conséquence, les femmes sont vivement encouragées à se porter candidates.

4. Critères de sélection

Seuls les dossiers éligibles et complets seront étudiés. Les principaux critères de sélection sont les suivants :

- **Excellence académique** et niveau dans la langue d'étude visée ;
- **Qualité du projet de recherche** pour les doctorants ;
- **Cohérence du projet d'études** avec les expériences passées et le projet professionnel ;
- **Qualité des expériences extracurriculaires** ;
- **Motivation.**

5. Prestations de la bourse d'études

Cette bourse d'étude France Excellence donne aux bénéficiaires le statut de boursier du gouvernement français. Elle comprend :

- une **allocation mensuelle** (fixée pour la rentrée 2024 à 1690 euro par mois pour les doctorants, à 860 euros par mois pour la licence et le master et pour les DU passerelle, avec déduction forfaitaire en cas de mise à disposition d'un logement) ;
- un **vol aller-retour si localisation en Egypte, et un transport** (train ou bus) vers la ville d'étude ;
- une assurance et couverture sociale ;
- un **accompagnement de l'agence Campus France pour la recherche de logement et/ou un logement en CROUS pour les bourses longues**, sous réserve de disponibilité ;
- la **gratuité du visa** (hors frais Aramex) ;
- une **exonération des frais d'inscription** pour les établissements d'enseignement supérieur sous la tutelle du ministère de la recherche et de l'enseignement supérieur français.

Cette bourse ne prend pas en charge :

- le transport vers l'aéroport de départ ;
- tout autre frais occasionné par le séjour en France **et/ou** le projet de recherche.

La demande de visa relève de la responsabilité des personnes bénéficiaires. Notez également que l'allocation d'entretien est insuffisante pour couvrir le voyage et les dépenses de leurs familles. Campus France n'assiste que dans la recherche de logements individuels.

6. Procédure de candidature

Avant de débiter la procédure de candidature en ligne, il convient de réunir les pièces obligatoires (ci-dessous) et de définir entre un et six programmes universitaires envisagés.

Le dossier de candidature, rédigé en anglais ou en français, comprendra les éléments ci-dessous :

Pièce à fournir (au format PDF)	Nom du document
Copie du passeport	NOM*_PRENOM*_PASSEPORT
Copie du Tawjihi, baccalauréat ou équivalent	NOM_PRENOM_TAWJIHI ou NOM_PRENOM_BACCALAUREAT
Diplômes universitaires	NOM_PRENOM_BACHELOR, NOM_PRENOM_MASTER, ...
Relevés de notes	NOM_PRENOM_RELEVE1, NOM_PRENOM_RELEVE2, ...
Lettre de motivation	NOM_PRENOM_MOTIV
CV (deux pages maximum)	NOM_PRENOM_CV
Nom complet des licences / masters / DU passerelle envisagés et des universités françaises (6 maximum)	NOM_PRENOM_VOEUX_FRANCE
<i>En cas de contact pré-établi avec l'université ou lettres d'admission, les ajouter dans le dossier</i>	
Lettre de préadmission en cursus universitaire licence / master / DU Passerelle (facultatif)	NOM_PRENOM_PREADMISSION
<u>Pour les doctorants</u> : lettre de préadmission signée par la direction de l'unité de recherche (obligatoire)	
L'une des deux pièces suivantes : <ul style="list-style-type: none"> ○ certificat d'inscription dans un cursus universitaire à Gaza / en Egypte / en France pour 2023/2024 ○ attestation de résidence à Gaza jusqu'à septembre 2023 a minima 	« NOM_PRENOM_CERTIFICAT »
<u>Pour les doctorants</u> : projet de thèse détaillé	NOM_PRENOM_PROJET
Toute autre pièce jugée utile (par exemple : certificat de langue, lettre de recommandation, etc.)	Exemples : NOM_PRENOM_DELF, NOM_PRENOM_IELTS ou NOM_PRENOM_RECMM...

*Remplacer avec votre nom et prénom. Merci de bien respecter le format et les noms de documents.

Le dossier doit être transmis **avant le 16 août 2024 à 18h** (heure PARIS) à l'adresse email suivante : programmegaza.ddc-esr@diplomatie.gouv.fr, avec « NOM Prénom – Candidature – Bourse » en objet du mail. Seuls les **dossiers complets** seront examinés.

Attention, l'ensemble des documents **ne doit pas dépasser 5 Mo**. Possibilité de faire un envoi en 2 mails si nécessaire. Les dossiers papier ne seront pas acceptés.

Un accusé de réception sera envoyé par courriel quelques jours après réception du dossier. En l'absence d'accusé de réception merci d'écrire à l'adresse dédiée, certains emails ne sont pas reçus en raison de la taille du dossier.

Il convient de noter que pour l'obtention de ce financement, **la personne bénéficiaire doit se consacrer à temps plein à ses études.**

7. Calendrier de sélection

- **Juillet 2024** : Ouverture des candidatures pour les bourses d'étude et de doctorat
- **16 août 2024, 18H00 (heure Paris)** : Clôture des candidatures
- **Fin août 2024** : Annonce des résultats
- **A partir de septembre 2024** : Départ des lauréat/es

8. Annulation et interruption de la bourse

Le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères se réserve le droit d'annuler une bourse, même après avoir donné à la personne lauréate son attestation signée, entre autres pour les raisons suivantes :

- Visa non accordé ;
- Lauréat/e bénéficiaire d'une autre bourse ;
- Non-respect d'une des conditions d'éligibilité citées plus haut ;
- Défaut d'inscription dans le programme pour lequel la bourse a été accordée ;
- Non-respect des règles de la bourse.

La bourse sera interrompue pendant les périodes de mobilité à l'étranger ou dans le pays d'origine de l'étudiant/e (hors congés annuels).

Contact

programmegaza.ddc-esr@diplomatie.gouv.fr